

SAINT BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du jeudi 5 novembre 2009

Délibération DB 191- 2009

L'an deux mille neuf, le cinq novembre à dix-huit heures cinquante, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Madame Christine ORAIN.

MEMBRES PRESENTS

HILLION	Y. DORE, D. LE MEUR, A. REDOT, S. HAMON
LA MEAUGON	A. BOTHOREL
LANGUEUX	M. LESAGE, J. AUDRAIN, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, S. BRIEND
PLERIN	R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, G. LE ROUX, J. KERHARDY
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C. ORAIN, F. LE MENEC, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, M. NOULLEZ, Y. BRIAND, M. CHEVE
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, Y. MAYEUX, MC. DIOURON, B. BLEVIN, P. DELOURME, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, JJ. FUAN, E. SEITE, E. BOT, B. LE RUN, B. LE GONIDEC, G. ROBERT, N. LEBRETON, JG. LE BERE, M. BOIVIN, M. HUBERT
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, A. JOUAN, D. JEGOU
TREMELOIR	J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, V. LAUTREDOU, M. BALLAY

MEMBRES EXCUSES

HILLION	JF. PHILIPPE
PLERIN	R. KERDRAON
PORDIC	F. LOSACH
PLOUFRAGN	A. MAHE
SAINT BRIEUC	O. RAULT, A. CROCHET, P. BOURQUARD
TREMELOIR	D. CHARLES

MEMBRES ABSENTS

LA MEAUGON	A. PORTANGUEN
PLERIN	P. QUEMERE
SAINT BRIEUC	Y. DREVES

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de présents : 59

Nombre de votants : 65

SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du jeudi 05 novembre 2009

Délibération DB 191-2009

Rapporteur : Monsieur Rémy MOULIN

Axe 1 : Faire de Saint-Brieuc Agglomération un territoire apprenant et créatif
Objectif 4 : Favoriser l'accès aux savoirs pour tous et tout au long de la vie

Objet : Cotisation 2009 au Forum pour la Gestion des Villes

EXPOSE DES MOTIFS

L'adhésion au Forum pour la gestion des Villes et des Collectivités Territoriales permet notamment d'accéder à une offre de formation en complément de celle du CNFPT.

Le Forum pour la gestion des Villes et des Collectivités Territoriales a pour objet d'apporter une aide à la gestion des Collectivités Territoriales par l'information, la formation des élus locaux, des cadres des collectivités locales et des entreprises et par l'échange d'expérience entre les décideurs locaux. La cotisation est différente selon le statut de l'adhérent selon qu'il soit membre fondateur ou membre associé et est forfaitaire pour une même strate de population. Pour Saint-Brieuc Agglomération, membre fondateur dans la strate 100 000 à 150 000 habitants, la cotisation 2009 était fixée à 4 935€.

Lors de l'examen des cotisations par le bureau statutaire du 23 avril 2009, il a été décidé de ne pas reconduire la cotisation à l'association Forum pour la gestion des Villes et des collectivités territoriales.

Cette décision a été notifiée à l'association qui a rappelé qu'un préavis de six mois était nécessaire pour mettre un terme à l'adhésion.

Suite au préavis envoyé par Saint-Brieuc Agglomération courant mai, l'adhésion prendra fin officiellement en novembre 2009. Il convient donc de régler la cotisation 2009 calculée au prorata (11/12^{èmes}) ce qui représente 4 523,74€.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

VU l'avis favorable de la Commission Finances Ressources Humaines en date du 21 octobre 2009 ;

Le Bureau saisi en date du 22 octobre 2009

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Par :

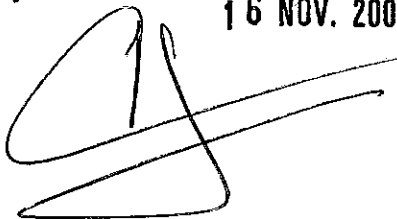
Présents : 59	Pouvoirs : 6	Total : 65	Exprimés : 65
Voix Pour : 65	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

DECIDE d'adopter la cotisation 2009 pour l'association Forum pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales pour un montant de 4 523,74 euros sachant que les crédits ont été inscrits au budget primitif 2009 sur le budget Principal.

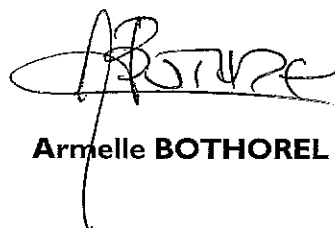
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
le **16 NOV. 2009**

Et de l'affichage effectué le
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Jean-Paul HUBY

16 NOV. 2009



**P/o le Président,
Et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente,**



Armelle BOTHOREL

